



**SATISH PULLE**

Directeur Général

ABS, Portfolio Manager

ECM/Wells Fargo Asset Management

“ Selon nous, les investisseurs qui allouent une partie de leur portefeuille dans les obligations financières à haut rendement sont susceptibles de bénéficier de la diversification accrue des émissions, de ratios de fonds propres plus solides et de la réduction de l'endettement des financières. ”

**UN SPÉCIALISTE DES STRATÉGIES DE CRÉDIT**

Les obligations financières internationales offrant de hauts rendements constituent un vaste univers diversifié, composé de plus de 300 émetteurs provenant de 50 pays. Les investisseurs sont susceptibles de bénéficier de rendements attrayants grâce au renforcement du bilan des financières et au fait qu'elles bénéficient de taux d'intérêt plus élevés. Le fond Lyxor / Wells Capital Financial Credit Fund tire profit des obligations financières à haut rendement en investissant principalement dans des instruments de crédit européens qui incluent de la dette senior, subordonnées ou des cocos ainsi que des obligations convertibles de premier rang.

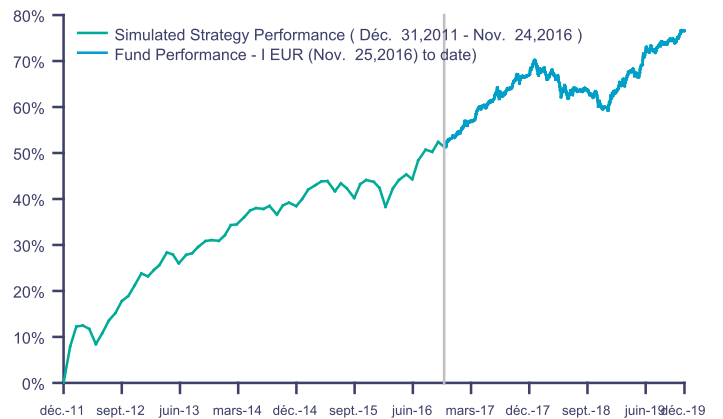
**PRIVILÉGIER LES RENDEMENTS ET RÉDUIRE LE RISQUE**

Le fonds vise à générer des rendements de 5 à 8% par an sur le cycle de marché, tout en limitant les drawdowns lors d'un pic de volatilité ou d'un mouvement de vente grâce à des stratégies de gestion des risques. Outre des rendements attrayants, les investisseurs de ce secteur devraient bénéficier de la diversification accrue des émissions, de ratios de fonds propres plus solides et de la réduction de l'endettement des financières.

**UNE PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT SOLIDE SOUTENUE PAR DES SPÉCIALISTES DU CRÉDIT**

La philosophie d'investissement d'ECM/Wells Capital repose sur la conviction que les deux outils suivants créent de la valeur à long terme : 1) une analyse crédit des émetteurs et du système bancaire, 2) une approche top-down du crédit, des cycles macroéconomiques et de l'appétence au risque. L'équipe est dirigée par Satish Pulle, soutenue par plus de 30 analystes crédit.

**PERFORMANCE CUMULÉE SIMULÉE ET RÉELLE**



Note importante: la performance présentée du 31 décembre 2011 au 14 septembre 2016 reflète l'évolution de la performance d'un portefeuille fictif (« performance Simulée de la Stratégie ») construit à partir l'allocation d'actifs du fonds Lyxor/Wells Capital Financial Credit Fund, (le « Fonds ») à fin août 2016 et comme substitut les indices de marché reflétant les classes d'actifs : en position longue, 5% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Tier 1, 60% de l'indice BofA Merrill Lynch Contingent Capital, 5% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Lower Tier 2 Corporate, 10% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Subordinated Insurance, 10% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Senior Banking et en position courte, 10% du nominal d'exposition de l'indice MARKIT ITRX SNRFIN (Indice CDS) et 10% du nominal d'exposition de l'indice MARKIT ITRX SUBFIN (Indice CDS). La performance présentée le 15 septembre 2016 représente la Performance du Fonds comme décrit dans (« La Performance du Fonds »). La performance pour le mois de septembre 2016 représente les rendements associés de la Performance Simulée de la Stratégie du 1er septembre 2016 au 14 septembre 2016. La Performance Simulée de la Stratégie et la Performance du Fonds sont données à titre d'illustration. « La Stratégie Performance » n'est pas représentative de la Performance du Fonds actuelle ou escomptée du Fonds en raison, entre autres, des différences de stratégies d'investissement, de structure et de frais. Les principales différences entre la Performance du Fonds et la Performance de Kingdon Offshore/La stratégie Simulée sont notamment les suivantes : (i) La Stratégie Simulée est effectuée en utilisant les allocations stables d'indices ci-dessus alors que le Fonds est géré selon une sélection discrétionnaire des titres qui peut modifier l'exposition quotidiennement, (ii) La Performance Simulée de la Stratégie est nette de frais de gestion de 0,65% à 1,50%, en fonction des parts du fonds. Il est par ailleurs important de noter qu'il existe des restrictions inhérentes à l'utilisation des données historiques simulées, y compris, entre autres, le fait que les résultats puissent ne pas refléter l'impact potentiel de facteurs économiques ou de marché significatifs sur le Fonds ou l'impact des souscriptions et rachats. Les statistiques de performance correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs.

\* Le taux sans risque utilisé pour le calcul du Ratio de Sharpe est le taux LIBOR 1 mois.

**CHIFFRES CLÉS**

Taille du fonds - EUR M	112,0
Performance annualisée*	7,4%
Volatilité annualisée*	5,0%
Ratio de Sharpe*	1,5

\*Depuis le lancement de la stratégie: janvier 2012

**INDICATEUR DE RISQUE**



Information valable à la fin du mois indiqué en haut de page.

**INFORMATIONS GÉRANT DÉLÉGUÉ\***

Stratégie	Financial Credit
Zone géographique	Global
Date création société	Janvier 1996
Date de début de la stratégie	Janvier 2012
Encours – Société	\$ 353,0 milliards
Encours – Stratégie	\$ 26,0 milliards
Nombre d'employés	146

\*Information à fin novembre 2019

DOCUMENT DESTINÉ À L'USAGE EXCLUSIF D'INVESTISSEURS AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE ET CATÉGORISÉS COMME "CONTREPARTIES ÉLIGIBLES" OU "CLIENTS PROFESSIONNELS " SELON LA DÉFINITION DE LA DIRECTIVE 2004/39/CE RELATIVE AUX MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.

PERFORMANCE MENSUELLES SIMULÉES ET RÉELLES - %

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	YTD
2019	2,20	1,06	0,29	1,51	-0,91	2,93	0,70	0,37	0,28	0,41	0,34	0,87	10,47
2018	1,52	-0,79	-0,99	0,25	-2,41	-0,42	1,19	-0,37	0,10	-0,69	-1,37	-0,24	-4,21
2017	0,65	1,37	0,35	1,36	0,77	0,50	1,47	-0,28	0,67	1,76	-0,13	0,12	8,93
2016	-0,94	-2,87	2,93	1,25	0,85	-0,72	2,84	1,58	-0,32	1,43	-0,67	1,23	6,61
2015	1,12	1,45	0,69	0,57	0,03	-1,54	1,23	-0,77	-1,48	2,15	0,63	-0,27	3,82
2014	0,93	1,66	0,13	1,16	1,07	0,37	-0,13	0,47	-1,35	1,45	0,43	-0,54	5,76
2013	-0,52	1,13	0,86	2,18	-0,34	-1,51	1,46	0,29	1,05	0,99	0,16	-0,12	5,73
2012	7,91	4,03	0,19	-0,67	-2,96	2,19	2,50	1,43	2,25	0,96	1,97	2,10	23,81

Note importante: la performance présentée du 31 décembre 2011 au 14 septembre 2016 reflète l'évolution de la performance d'un portefeuille fictif (« performance Simulée de la Stratégie ») construit à partir l'allocation d'actifs du fonds Lyxor/Wells Capital Financial Credit Fund, (le « Fonds») à fin août 2016 et comme substitut les indices de marché reflétant les classes d'actifs : en position longue, 5% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Tier 1, 60% de l'indice BofA Merrill Lynch Contingent Capital, 5% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Lower Tier 2 Corporate, 10% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Subordinated Insurance, 10% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Senior Banking et en position courte, 10% du nominal d'exposition de l'indice MARKIT ITRX SNRFIN (Indice CDS) et 10% du nominal d'exposition de l'indice MARKIT ITRX SUBFIN (Indice CDS). La performance présentée le 15 septembre 2016 représente la Performance du Fonds comme décrit dans (« La Performance du Fonds »). La performance pour le mois de septembre 2016 représente les rendements associés de la Performance Simulée de la Stratégie du 1er septembre 2016 au 14 septembre 2016. La Performance Simulée de la Stratégie et la Performance du Fonds sont donnés à titre d'illustration. « La Stratégie Performance » n'est pas représentative de la Performance du Fonds actuelle ou escomptée du Fonds en raison, entre autres, des différences de stratégies d'investissement, de structure et de frais. Les principales différences entre la Performance du Fonds et la Performance de Kingdon Offshore/La stratégie Simulée sont notamment les suivantes : (i) La Stratégie Simulée est effectuée en utilisant les allocations stables d'indices ci-dessus alors que le Fonds est géré selon une sélection discrétionnaire des titres qui peut modifier l'exposition quotidiennement. (ii) La Performance Simulée de la Stratégie est nette de frais de gestion de 0,75% mais brute de tous les autres frais incluant les frais administratifs, les frais d'audit etc alors tandis que la Performance du Fonds est nette de tous les frais, (iii) La Stratégie Simulée utilise exclusivement les titres indiciaires. Cette stratégie permet de supprimer une part significative des contraintes de liquidité. Le Fonds facturera des frais de gestion de 0,65% à 1,50%, en fonction des parts du fonds. Il est par ailleurs important de noter qu'il existe des restrictions inhérentes à l'utilisation des données historiques simulées, y compris, entre autres, le fait que les résultats puissent ne pas refléter l'impact potentiel de facteurs économiques ou de marché significatifs sur le Fonds ou l'impact des souscriptions et rachats. Les statistiques de performance correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs.

\* Le taux sans risque utilisé pour le calcul du Ratio de Sharpe est le taux LIBOR 1 mois.

CARACTÉRISTIQUES

	PART I	PART SI	PART A
Devises	EUR, USD, JPY, CHF, GBP, SEK, NOK		
Type de parts	Capitalisation		
Frais de gestion	0,75%	0,65%	1,50%
Frais de performance	None		
Frais administratifs**			
Souscription initiale***	100 000 USD	10 millions USD	10 000 USD
ISIN	USD EUR GBP	IE00BZ00NH20 IE00BZ00NG13 -	- - IE00BZ0XB008 IE00BZ00NF06 -

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document sont communiquées à titre purement informatif. Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Ce document ne constitue ni une offre de contrat, ni une sollicitation, ni un conseil ou une recommandation de la part de Lyxor Asset Management en vue de la souscription ou du rachat des parts ou actions du fonds. L'exactitude, l'exhaustivité et la pertinence des informations figurant dans ce document ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Lyxor Asset Management n'assume aucune responsabilité à cet égard. Le fonds est conforme aux dispositions de la Directive UCITS 4 (2009/65/CD) et a été agréé par Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg le 19/07/12 et a été notifié à l'AMF le 18/09/2012 en application des dispositions de la Directive UCITS 4. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux et juridiques. Ce document peut faire l'objet de modifications de temps à autre sans préavis et doit être lu en liaison avec la version la plus récente du prospectus du fonds. Le prospectus du fonds et les précédents rapports de gestion sont disponibles sur simple demande auprès de Lyxor Asset Management (lyxor-crm@lyxor.com). Le prospectus du fonds traduit en français est également disponible gratuitement sur demande auprès de Lyxor Asset Management. Ce document ainsi que son contenu, sont la propriété de Lyxor Asset Management et des sociétés appartenant au groupe Lyxor Asset Management, leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Lyxor Asset Management.

STRUCTURE JURIDIQUE

Sub-fund of Lyxor Newcits IRL II, Irish UCITS

DATE DE LANCEMENT DU FONDS

15/09/2016

DATE DE LANCEMENT DE LA PART

25/11/2016

DEVISE DE BASE

EUR

LIQUIDITÉ\*

Quotidienne

DATE LIMITE D'ABONNEMENT

D-1 business day at 2:00 pm CET

DATE LIMITE DE REDEMPTION

D-5 business days at 2:00 pm CET

GÉRANT

Lyxor Asset Management S.A.S.

GÉRANT DÉLÉGUÉ

ECM Asset Management

ADMINISTRATEUR

Lyxor Asset Management

\*Lyxor entend offrir la liquidité susvisée. Celle-ci n'est toutefois pas garantie et dans certaines circonstances, peut ne pas être assurée.

\*\*Le Fonds est sujet à des frais administratifs annuels d'un montant fixe plafonné à 50 000 EUR, ainsi qu'à des frais annuels supplémentaires plafonnés à 0.20% de la valeur liquidative de chaque part.

\*\*\*Le montant d'investissement initial en devises hors USD doivent être équivalent au montant stipulé en USD dans le tableau ci-contre.

PRINCIPAUX RISQUES

Les investisseurs potentiels doivent être conscients que tout investissement direct ou indirect dans un véhicule de placement ou de sécurité décrit ici est soumis à des risques significatifs, y compris une perte totale de capital, et qu'il existe des restrictions significatives sur la transférabilité et le rachat de tels titre ou véhicule. Les investisseurs devraient être en mesure de supporter les risques financiers et la liquidité limitée de leur investissement. Le fonds a un historique d'exploitation limité.

- Risque de pertes
- Volatilité
- Effet de levier et VAR
- Risque de marché
- Risque de change
- Risque d'investissement dans les marchés émergents
- Risque lié aux Cocos. Les Cocos sont des instruments complexes qui peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. La performance du fonds peut être négativement affectée par les comportements et les spécificités de Cocos.

Lyxor Asset Management  
Tours Société Générale - 17 Cours Valmy  
92987 Paris La Défense Cedex - France  
lyxor-crm@lyxor.com  
+33 1 42 13 31 31  
Registration number: GP98019

Lyxor Asset Management Inc.  
1251 Avenue of the Americas, 46th floor  
New York, NY 10020, USA  
invest@lyxor.com - +1 212 205 4100

**AVERTISSEMENT****Investisseurs européens et suisses**

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Pour tout pays autre que l'Irlande, le Luxembourg, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, aucun prospectus n'a été approuvé ou notifié au régulateur local et le produit ne peut être distribué par le biais d'une offre, ou de la sollicitation d'une offre au public. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

**Investisseurs suisses**

Ce document et les informations qui y figurent ne constituent pas un prospectus au sens des articles 625a et 1156 du Code des obligations suisse. Le produit peut être offert ou distribué en Suisse ou depuis la Suisse en vertu de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers en Suisse (FINMA) a autorisé Société Générale, Zurich Branch (Talacker 50, Case postale 1928, 8021 Zürich) à exercer comme représentant et agent payeur du produit en Suisse. La documentation du produit (prospectus, DICI, statuts, rapports annuel et semestriel) peut être obtenue gratuitement auprès du représentant suisse.

**Investisseurs canadiens**

L'investissement dans les titres ou instruments financiers ici décrits ne convient pas à tous les types d'investisseurs. Si vous envisagez un tel investissement, vous êtes tenu de déclarer que vous êtes un « client autorisé » au sens de la Norme nationale 31-103 ou un « investisseur accrédité » au sens de la Norme nationale 45-106. Les titres et instruments financiers ici décrits peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions au Canada. Les véhicules d'investissement ici décrits ne seront pas proposés par voie de prospectus au Canada et ne seront pas soumis aux Normes nationales 81-102 et 81-106. De plus, les investissements directs dans des hedge funds ou liés à des hedge funds sont hautement spéculatifs et peuvent être pénalisés par le caractère non réglementé des hedge funds ainsi que par l'utilisation de différentes stratégies et techniques d'investissement qui sont spécifiquement interdites pour les fonds proposés par voie de prospectus. L'information disponible concernant les hedge funds est généralement moins transparente, notamment en matière de prix, et les commissions applicables sont beaucoup plus élevées que pour les fonds proposés par voie de prospectus. Les investisseurs qui optent pour des hedge funds ne bénéficient pas nécessairement des mêmes protections que les investisseurs dans des fonds proposés par voie de prospectus, comme la limitation des commissions, le contrôle des politiques d'investissement ou les obligations de reporting.

**Investisseurs australiens**

La succursale australienne du groupe Société Générale (ABN 71 092 516 286) est réglementée par l'APRA et l'ASIC et détient l'AFSL n°236651 octroyé en vertu de la loi australienne sur les sociétés de 2001 (Corporations Act (Cth)) (ci-après la « Loi »). Les informations reprises dans ce document s'adressent uniquement aux clients « wholesale » tels que définis par la Loi.

**Investisseurs de Hong Kong**

Ce document est diffusé à Hong Kong par SG Securities (HK) Limited ainsi que par la succursale du groupe Société Générale à Hong Kong, qui sont respectivement réglementées par la Securities and Futures Commission et par la Hong Kong Monetary Authority. Les informations reprises dans ce document s'adressent uniquement aux investisseurs professionnels tels que définis par la loi applicable à Hong Kong (Securities and Futures Ordinance, Part III).

**Investisseurs japonais**

Ce document est diffusé au Japon par la succursale de Tokyo de Société Générale Securities (North Pacific) Ltd., qui est réglementée par la Financial Services Agency of Japan. Ce document s'adresse exclusivement aux investisseurs professionnels tels que définis par la loi japonaise applicable (Financial Instruments and Exchange Law) et auxquels il est directement envoyé par la succursale de Tokyo de Société Générale Securities (North Pacific) Ltd. En aucun cas il ne peut être transmis à d'autres personnes.

**Investisseurs de Singapour**

Ce document est diffusé à Singapour par la succursale du groupe Société Générale à Singapour, qui est réglementée par la Monetary Authority of Singapore. Ce document ne peut être diffusé qu'auprès d'investisseurs institutionnels, accrédités et professionnels.

**Investisseurs taiwanais**

Ce document vise à vous présenter toutes nos activités sur les marchés des capitaux dans la région Asie-Pacifique et ne peut être diffusé qu'auprès d'investisseurs institutionnels. Le produit ici présenté peut ne pas être disponible à la vente à Taïwan et peut ne pas convenir à tous les types d'investisseurs.